## **Lise CHAUVOT**

De: Caroline Peltier < cpeltier@ngconcept-ec.com>
Envoyé: lundi 20 septembre 2021 14:05
À: enquete publique; Lise CHAUVOT
Cc: Arnaud Francois; Delphine Pioche

Objet:

Enquête publique - RLP

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous nos remarques et questions concernant la révision du RLP, zone ZPR5 :

1/ Demande de précision sur les enseignes en toiture :"enseignes sur toiture: Les enseignes sur toiture sont interdites."

Quid d'une enseigne en toiture d'un bâtiment accolé à un autre bâtiment plus haut et qui ne dépasserait pas en hauteur la toiture de ce deuxième bâtiment ? Serait-elle autorisée ?

2/ Date d'entrée en vigueur du nouveau RLP ?

3/ Délai de mise en conformité en cas de non-conformité ? Les bâtiments construits ontils un bénéfice d'antériorité ?

Cordialement,

## **Caroline PELTIER**

Ingénieure Environnement Industriel et Urbanisme



ZI rue de l'Europe 57370 PHALSBOURG FRANCE

cpeltier@ngconcept-ec.com

+33 (0)7 72 50 03 06